

LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles
autour de la vulnérabilité

FR FRANCE
TUTELLE
AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

AIX-EN-PROVENCE

22 OCT 2024

ÉTAPE #1

Avec comme invités d'honneur
les Pr Nathalie PETERKA
et Gilles RAOUL-CORMEIL

30
EXPERTS

6
ATELIERS
PÉDAGOGIQUES

2
CONFÉRENCES

PROGRAMME

Une journée de formation validante (7h)
organisée par France TUTELLE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI ou sur :

www.francetutelle.org

LE MATIN

8h30 - 9h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

9h00 - 10h00

ZONE GRISE ET DÉTECTION DES FORMES DE VULNÉRABILITÉ



La vulnérabilité est multiple et tout le monde peut être concerné, quel que soit son âge. Cependant, l'essor des maladies neurodégénératives impacte particulièrement les personnes vieillissantes et questionne parfois sur leurs capacités à décider pour eux-mêmes. On parle alors de « zone grise ». Comment détecter cette « zone grise » et comment la considérer ? Au-delà d'un questionnement éthique, c'est la responsabilité des professionnels qui est au cœur de cette réflexion.

> Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.

> Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.

> Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°1 :

L'IMMOBILIER ET LA VENTE D'UN ACTIF DÉTENU PAR UNE PERSONNE VULNÉRABLE/COMMENT GÉRER, SÉCURISER LA TRANSACTION ?

L'immobilier au travers de la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable.

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°2 :

LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

Anticiper la vulnérabilité pour protéger l'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°3 :

LES RELATIONS BANCAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉGIMES DE PROTECTION

Harmoniser les relations bancaires dans le cas des personnes vulnérables reste un des enjeux des aidants, protecteurs familiaux et professionnels.

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICODBA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assurantielles.

13h00 - 14h00

DÉJEUNER

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°4 : **TABLE RONDE**

QUELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS À PRIVILÉGIER DANS LA GESTION PATRIMONIALE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE

Les acteurs et fabricants des solutions d'investissements.

- > La réglementation et le process spécifique.
- > Zoom sur les solutions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
- > L'immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- > Les atouts des SCPI de rendement et critères de sélection.
- > Quelles enveloppes à privilégier ?

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°5 :

ANTICIPER LA VULNÉRABILITÉ : VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Conseil et formalisation du mandat de protection future, dispositif de référence pour anticiper, avec ses clients, les conséquences juridiques, patrimoniales et personnelles de la vulnérabilité.

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°6 :

DEVOIR DE CONSEILS ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les meilleures pratiques pour un conseil avisé ou adapté auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

17h00 - 17h30 **PAUSE**

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

17h30 - 18h30

**GRAND
PUBLIC**

LA PLACE DE LA FAMILLE DANS LA MESURE DE PROTECTION

> S'INSCRIRE GRATUITEMENT



La famille a une place primordiale dans la protection des personnes vulnérables, un rôle central que doit, dans la mesure du possible, mettre en avant le juge. Mais comment assumer cette responsabilité sans formation ou information ? Et à quel moment laisser la place à un professionnel ? Et pourquoi ?

18h30 - 19h30 **COCKTAIL**

DÉROULÉ DE LA FORMATION

MATIN

8h30	ACCUEIL
9h00	PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
10h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
11h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
12h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
13h00	DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
15h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
16h15	ATELIERS N°4, 5 ET 6
17h30	CONFÉRENCE DE CLÔTURE
18h30	COCKTAIL

TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

Notaires, CGP,
experts-comptables,
agents immobiliers,
avocats, banquiers,
assureurs, MJPM, ...

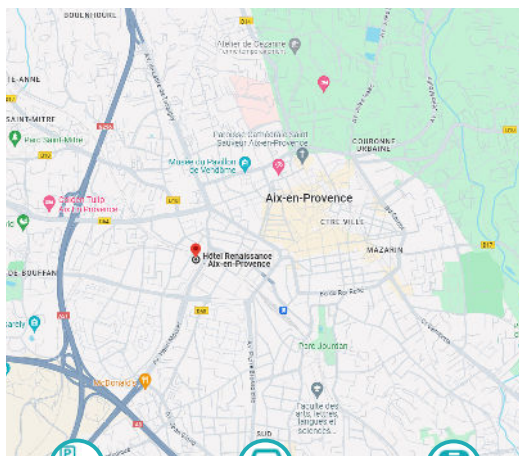
300€^{TTC}/personne

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO
(Opérateur de compétences)

OÙ ? HÔTEL RENAISSANCE

256 AVENUE DE PÉROUSE - 13100 AIX-EN-PROVENCE



Parkings

Parking Rotonde
à 9 minutes à pied
Parking Méjanes
à 7 minutes à pied



Autoroute A8

Sortie 31
(Aix-en-Provence Centre)



Bus 16

Arrêt « Archives »
(à 3 min à pied),
Bus 17, 11, 210
Arrêt « Gare Routière »
(9 min à pied).

Navette Aixpress
Arrêt « Gare Routière »



Aéroport Marseille
Provence
À environ 25 km



Gare SNCF Aix-en-Provence
À 12 min à pied
Gare TGV d'Aix-en-Provence
À environ 14 km

RENSEIGNEMENTS :

FR FRANCE
TUTELLE
AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

France TUTELLE
14 rue Delambre
75014 Paris
Tél. 07 60 06 91 86
formation@francetutelle.org
www.francetutelle.org

MERCI À NOS PARTENAIRES :



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI

ou sur :

www.francetutelle.org